



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat, tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 20h00, le 3 avril 2017.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Judes Landry, maire

Pierre-Yves Lévesque, conseiller du district no. 1

Régis Soucy, conseiller du district no. 2

Simon Landry, conseiller du district no. 3

Richard Émond, conseiller du district no. 4

Sébastien Landry, conseiller du district no.5

Louis-Seize Sergerie, conseiller du district no. 6

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Keven Gauthier, directeur général et greffier

Marielle Émond, trésorière

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Judes Landry, la séance est ouverte à 20h00.

RÉS.01.04.17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est approuvé en y ajoutant les points suivants :

24. a) Autoriser l'embauche d'un opérateur de pelle (temporaire).
24. b) Accepter soumission pour achat de sel à déglacage en vrac / Sel Warwick – 103.\$ / t.m. + taxes – Budget rég.
24. c) Mandater Service régional de génie civil de la MRC de La Matanie - élaboration du devis d'appel d'offres pour services professionnels en ingénierie – élaboration des plans et devis -Projet de remplacement du système de réfrigération au Centre sportif Claude-Jourdain / Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 & surplus acc.
24. d) Autoriser achat et installation de 75 luminaires au DEL / Les Installations électriques M. Richard – 21 723.75\$ + tx – Budget rég.

ADOPTÉE

RÉS.02.04.17

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MARS 2017

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et unanimement résolu que le **PROCÈS-VERBAL** de la **SÉANCE ORDINAIRE** du 6 mars 2017 soit et est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

M. Keven Gauthier, directeur général et greffier, procède à la lecture de la correspondance reçue au cours du mois de mars.



RÉS.03.04.17

APPROBATION DES COMPTES MENSUELS RÉGULIERS VILLE ET ARÉNA

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu unanimement que les **comptes de la Ville de Cap-Chat** couvrant les chèques #6843 à #6880 ainsi que #29834 à #29890, pour un montant total de **501 864.30\$**, soient et sont approuvés.

ADOPTÉE

RÉS.04.04.17

DÉCRÉTER LE MOIS DE LA JONQUILLE – AVRIL

CONSIDÉRANT QU'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre toutes les cancers, du plus fréquent au plus rare;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25% en 1940 à plus de 60% aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **DÉCRÈTE** le mois d'avril, « *Mois de la jonquille* » et **ENCOURAGE** la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE

RÉS.05.04.17

AUTORISER FORMATION « ORGANISATION D'UNE ÉLECTION MUNICIPALE – DIRECTEUR GÉNÉRAL / BUDGET RÉG.

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le directeur général et greffier, **M. Keven Gauthier**, à assister à la formation sur « *l'Organisation d'une élection municipale* » qui se tiendra les 3 et 4 mai prochain à Québec; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE



RÉS.06.04.17

AUTORISER DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / CARREFOUR SOCIOCULTUREL DES CAPS – 5 000.\$ - BUDGET RÉG.

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **ACCORDE** une aide financière, de l'ordre de **cinq mille dollars** (5 000.\$), à l'organisme **Carrefour Socioculturel des Caps**, dans le but de maintenir les services de base et de démarrer la saison estivale 2017; cette somme étant appropriée au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.07.04.17

AUTORISER DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / CORPORATION DE L'ARÉNA DE CAP-CHAT INC. – 10 000.\$ - BUDGET RÉG.

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **VERSE** une subvention, au montant de **dix mille dollars** (10 000.\$), à la **Corporation de l'aréna de Cap-Chat Inc.** afin de permettre à ladite corporation de pallier à ses obligations, plus précisément les salaires et les avantages sociaux de l'employé; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.08.04.17

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR ASSISTANCE COMPTABLE / DELOITTE – 2 119.\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **SIMON LANDRY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#4284623 du 28-02-2017) de la **firme Deloitte**, au montant de **2 119.\$ + taxes**, relative aux services professionnels rendus pour assistance à la trésorerie; cette dépense étant appropriée au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.09.04.17

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR CONFECTION DE PLAN TOPOGRAPHIQUE – / M. CHRISTIAN L'ITALIEN – 4 560.\$ + TX – SUBVENTION PROGRAMME FSTD

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#F2023 du 13-03-2017) de **Christian L'Italien, arpenteur-géomètre Inc.**, au montant de **4 560.\$ + taxes**, pour la confection d'un plan topographique dans le cadre du **Projet de réaménagement du Banc à l'embouchure de la rivière Cap-Chat**; le coût étant approprié à même la **subvention octroyée par le Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD)**.

ADOPTÉE



RÉS.10.04.17

AUTORISER LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MTQ POUR L'ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS ET LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL / PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES 2016-2018

ATTENDU QUE la Ville de Cap-Chat a pris connaissance des modalités d'application du Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE le Plan d'intervention en infrastructures routières locales de la MRC de La Haute-Gaspésie, dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet Redressement des infrastructures routières locales 2016-2018, a été approuvé par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU QUE la Ville de Cap-Chat désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'élaboration des plans et devis et la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local dans le cadre dudit programme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et unanimement résolu et adopté que le Conseil de la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** la *présentation d'une demande d'aide financière pour l'élaboration des plans et devis et la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local* dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet Redressement des infrastructures routières locales 2016-2018 et **CONFIRME** son engagement à faire élaborer les plans et devis et à réaliser les travaux d'amélioration du réseau routier conformément aux modalités établies dans le cadre du Volet RIRL 2016-2018.

ADOPTÉE

RÉS.11.04.17

MANDATER ARPENTEUR-GÉOMÈTRE POUR DESCRIPTION TECHNIQUE – PTIE DU LOT 87 / CHRISTIAN L'ITALIEN – 800.\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **MANDATE M. Christian L'Italien**, arpenteur-géomètre, pour la **confection d'une description technique d'une partie du lot 87, rang Un, Canton Cap-Chat**, pour un montant de l'ordre de **800.\$ + taxes**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.12.04.17

AUTORISER LA PARTICIPATION DE LA VILLE AU REGROUPEMENT DE L'UMQ – PROGRAMME D'ASSURANCES DES OBNL

CONSIDÉRANT QUE des organismes à but non lucratif (OBNL), oeuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la municipalité, ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à un prix abordable, compte tenu du risque qu'ils encourent ou font encourir;

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en partenariat avec les municipalités, souhaite répondre à la problématique d'assurabilité et aider ainsi les OBNL;

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public pour les municipalités participantes au regroupement ainsi formé en vue d'identifier un courtier ou un assureur qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès du courtier ou assureur identifié;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **SIMON LANDRY** et résolu à l'unanimité que ce Conseil **AUTORISE** la Ville de Cap-Chat à faire partie du regroupement pour lequel l'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public en vue d'identifier un courtier ou un assureur qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL reconnus par la municipalité.

Il est, de plus, résolu que ce Conseil **RECONNAISSE** aussi aux fins de l'appel d'offres public qui sera lancé sous peu, l'organisme suivant, à savoir :

- L'Entre-Temps Maison des Jeunes de Cap-Chat, 15 rue des Peupliers à Cap-Chat (Québec) GOJ IEO dont la personne-ressource à contacter est Mme Diane Cyr au (418) 786-2223.

ADOPTÉE

RÉS.13.04.17

APPROUVER GRILLE DE TARIFICATION POUR LOCATION DE SALLES DES ÉDIFICES MUNICIPAUX – ABROGER RÉS. 07.02.14

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **ADOpte** la *grille de tarification datée du 3 avril 2017* concernant la **location des salles des édifices municipaux**.

Il est, de plus, résolu que la présente résolution **ABROGE**, à toutes fins que de droit, la **résolution n° 07.02.14**.

ADOPTÉE

RÉS.14.04.17

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR ADHÉSION 2017-2018 / FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC – 889.\$ - BUDGET RÉG.

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#803 du 01-03-2017) de la **Fédération des Villages-relais du Québec**, au montant de **889.\$**, concernant l'adhésion de la municipalité à la FVRQ, pour la période s'échelonnant du **1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.15.04.17

AUTORISER ACHAT DE CALCIUM LIQUIDE – 14 970 LITRES / MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE – BUDGET RÉG.

À la suite d'une demande d'appel d'offres en commun, il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** l'**achat de 14 970 litres de calcium liquide** de « **Les Aménagements Lamontagne Inc.** », au coût négocié par trois MRC, soit **375.\$ du mètre cube ou 0,3750\$ du litre + les taxes (fourniture et épandage)**; cette somme étant appropriée au **budget régulier**.

ADOPTÉE



RÉS.16.04.17

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR ACHAT DE SEL À DÉGLAÇAGE EN VRAC 63,28 T./ MINES SELEINE – 6 897.52\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#5300303334 du 03-03-2017) de **Mines Seleine**, au montant de **6 897.52\$ + taxes**, relative à l'achat de 63,28 tonnes de sel à déglacage en vrac; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.17.04.17

AUTORISER LOCATION D'UN BALAI MÉCANIQUE – 120.\$ + TX / HEURE / TRANSPORT CORMIER & FILS INC. – BUDGET RÉG.

CONSIDÉRANT l'intention de la Ville de Cap-Chat de procéder encore cette année au nettoyage (balayage) des rues municipales;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne possède pas l'équipement requis pour ce type de travaux et fait appel à un entrepreneur spécialisé pour les services de nettoyage des rues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** la **location d'un balai mécanique** (SP 4000-Johnston) **avec opérateur**, de **Transport Cormier & Fils Inc.** de New Richmond, **au taux de 120.\$ + taxes / heure (transport 1 heure – aller)**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.18.04.17

AUTORISER L'INSTALLATION D'UNE ENTRÉE ÉLECTRIQUE 347/600 VOLTS AU PARC INDUSTRIEL / LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES MARCEL RICHARD INC. – 4 534.\$ + TX – BUDGET RÉG.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cap-Chat doit procéder à l'installation d'une nouvelle pompe dans son Parc industriel;

CONSIDÉRANT QUE l'installation de la nouvelle pompe nécessite l'ajout d'une entrée électrique de 347/600 volts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** l'**installation d'une entrée électrique de 347/600 volts** par « **Les Installations électriques Marcel Richard Inc.** », pour un montant de l'ordre de **4 534.\$ + taxes**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.19.04.17

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURES – ACHAT DE VÊTEMENTS POUR POMPIERS / CONCEPT K – 1 832.25\$ + TX – ASS. DES POMPIERS VOLONTAIRES DE CAP-CHAT

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#100907 du 08-03-2017) de **Concept K**, au montant de **1 832.25\$ + taxes**, pour l'achat de vêtements de pompiers (manteaux, pantalons & gilets); cette dépense étant appropriée à même la **subvention à recevoir de l'Association des Pompiers volontaires de Cap-Chat**.

ADOPTÉE



RÉS.20.04.17

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE – ACHAT D'UNE BÂCHE / BOVIN & GAUVIN INC. – 274.\$ + TX – ASS. DES POMPIERS VOLONTAIRES DE CAP-CHAT

Il est proposé par **RICHARD ÉMOND** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#149415 du 03-03-2017) de **Boivin & Gauvin Inc.**, au montant de **274.\$ + taxes**, relative à l'achat d'une bâche; cette dépense étant appropriée à même la **subvention à recevoir de l'Association des Pompiers volontaires de Cap-Chat**.

ADOPTÉE

RÉS.21.04.17

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 270-2017 RELATIF AUX UTILISATEURS DES CHEMINS PUBLICS MUNICIPAUX (BRIS DE CHEMINS MUNICIPAUX)

Il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et unanimement résolu que le **RÈGLEMENT N° 270-2017** relatif aux **utilisateurs des chemins publics municipaux** soit et est adopté.

Il est, de plus, résolu que le **RÈGLEMENT N° 270-2017** soit et est inscrit dans le Livre des Règlements de la Ville de Cap-Chat.

ADOPTÉE

RÉS.22.04.17

AUTORISER L'EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR DE PELLE (TEMPORAIRE)

Il est proposé par **SIMON LANDRY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **PROCÈDE** à l'**embauche d'un opérateur de pelle** (temporaire pour une période de 6 mois au cours de l'année 2017).

ADOPTÉE

RÉS.23.04.17

ACCEPTER SOUMISSION POUR ACHAT DE SEL À DÉGLAÇAGE EN VRAC / SEL WARWICK – 103.\$ / T.M. + TX – BUDGET RÉG.

À la suite d'un appel d'offres public conjoint avec la Ville de Sainte-Anne-des-Monts, il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **ACCEPTÉ** la **plus basse soumission reçue**, soit **Sel Warwick**, pour l'**achat de sel à déglacage en vrac** dont le prix soumis est de **103.\$ la tonne métrique + taxes**, et ce, pour une **quantité de 350 tonnes métriques**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

RÉS.24.04.17

MANDATER SERVICE RÉGIONAL DE GÉNIE CIVIL DE LA MRC DE LA MATANIE – ÉLABORATION DU DEVIS D'APPEL D'OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE – ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS – PROJET DE REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION AU CENTRE SPORTIF CLAUDE-JOURDAIN / PROGRAMME DE SOUTIEN POUR LE REMPLACEMENT OU LA MODIFICATION DES SYSTÈMES DE RÉFRIGÉRATION FONCTIONNANT AUX GAZ R-12 OU R-22 & SURPLUS ACC.

CONSIDÉRANT QU'un Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 a été mis sur pied pour venir en aide aux arénas et centres de curling;



CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cap-Chat a présenté, en août 2016, une **demande d'aide financière** dans le cadre dudit programme afin d'assurer la pérennité de son aréna et que la population puisse avoir accès à des infrastructures sécuritaires et de qualité;

CONSIDÉRANT QUE le **ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport**, M. Sébastien Proulx, a **confirmé** à la Ville de Cap-Chat, le 16 janvier 2017, **que la demande d'aide financière déposée a été retenue** pour le Projet de remplacement du système de réfrigération au Centre sportif Claude-Jourdain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **MANDATE le Service régional de génie civil de la MRC de La Matanie** pour **effectuer la confection du devis d'appel d'offres pour les services professionnels en ingénierie** visant l'élaboration des plans et devis dans le cadre du Projet de remplacement du système de réfrigération au Centre sportif Claude-Jourdain; **cette dépense étant appropriée à même la subvention octroyée du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 et au surplus accumulé.**

ADOPTÉE

RÉS.25.04.17

AUTORISER ACHAT ET INSTALLATION DE 75 LUMINAIRES AU DEL / LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES M. RICHARD – 21 723.75\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** « Les Installations électriques Marcel Richard Inc. » de procéder à **l'achat et l'installation de soixante-quinze luminaires au DEL**, pour un montant de l'ordre de **21 723.75\$ + taxes**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens présents à l'assemblée sont informés de la tenue de la séance extraordinaire du 11 avril 2017, à 19h00, visant le dépôt du Rapport financier 2016 de la Ville de Cap-Chat.

M. Keven Gauthier, directeur général et greffier, informe l'assistance sur le Projet d'assainissement des eaux.

Il est 20h26 et il est proposé par **RICHARD ÉMOND** que l'assemblée soit et est levée.

JUDES LANDRY
MAIRE

KEVEN GAUTHIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER